Syndicat Force Ouvrière FINANCES
Section locale FO FINANCES62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS
****
☎ : 06.04.40.51.41
@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

" Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu " Bertolt Brecht

CDAS du 24 SEPTEMBRE 2018

Déclaration liminaire

Mme La Présidente,

Avant toute chose, nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle déléguée à l'action sociale au sein de notre beau département du Pas-de-Calais. A ce comité de rentrée, nous lui souhaitons une excellente installation dans ses nouvelles fonctions. A l'heure où l'avenir de l'action sociale interministérielle s'assombrit, elle devra faire preuve d'écoute, d'empathie, de réactivité, de pugnacité, et bien d'autres qualités encore afin de préserver et garantir une action sociale de qualité au profit de tous les agents du département.

Par ailleurs, nous veillerons à ce qu'elle garde également sa liberté et son indépendance, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé. Aucune association ne peut se substituer à l'action sociale départementale qui reste à ce jour la seule à s'adresser à l'ensemble des agents du simple fait de leur appartenance aux Ministères Economiques et Financiers.

Nul doute qu'elle saura relever et affronter les nombreux défis qui l'attendent mais elle pourra compter sur une équipe d'assistantes de délégation chevronnée et soudée ainsi que sur les syndicats réformistes.

Nous lui renouvellons nos meilleurs sentiments et notre confiance dans l'action qu'elle ménera au cours de sa mandature, tout en associant l'ensemble des organisations syndicales aux réflexions menées et aux décisions prises, et ce dans un climat serein où le dialogue social se doit d'être constructif.

Mais revenons-en plus particulièrement à nos préoccupations de ce jour.

Les perspectives de l'avenir de l'action sociale interministérielle sont alarmantes. En effet, la cadence avec laquelle l'administration centrale engage les réformes s'accelère et impacte directement la vie personnelle et professionnelle de l'agent.

L'administration centrale, dans sa grande mansuétude, propose d'améliorer les prestations pour répondre aux priorités exprimées par les agents.

En matière de restauration, suite à un audit métiers portant sur la qualité, l'offre et les modes de production AGRAF, elle propose une évolution sur la gestion et la cartographie des restaurants financiers. Est-ce pour cette raison que cette année, le restaurant de Lillers a fermé ses portes cet été et que nous sommes présents ce jour pour débattre de la fermeture programmée de celui de Saint-Pol-sur-Ternoise ? That is the question …

Le Secrétariat Général souhaite également clarifier l'offre et l'organisation des opérateurs pour remettre en cohérence la communication, la tarification sociale et la gestion des coûts. Quelle belle proposition ! Mais les moyens seront-ils à la hauteur des enjeux et des réformes engagées ? Rien n'est moins sûr connaissant la promptitude de notre cher gouvernement à toujours vouloir mettre la charrue avant les bœufs !

Interroger les prestations nationales et locales et leurs modalités de mise en œuvre constitue le dernier axe, et non des moindres, pour connaître au mieux les besoins des agents relatives à l'action sociale. Une orientation derrière laquelle se cache le démantèlement du maillage territorial (restructurations de services, fermetures de restaurants administratifs, etc) pour rationaliser le coût de l'action sociale.

Pour **FO FINANCES 62**, ces perspectives sont le prélude à une remise à plat complète de l'organisation de la politique de l'action ministérielle mais également de ses prestations. Dans une période difficile où les dossiers aboutissent souvent à une remise en question des acquis des salariés et des fonctionnaires, en particulier, **FO FINANCES 62** réaffirme ses positions et souligne l'importance du réseau ministériel de l'action sociale, et notamment au travers du réseau de proximité.

Pour **FO FINANCES 62**, la préservation de ce réseau constitue une des priorités. Celle-ci ne peut s'accompagner que d'un budget financier et de personnel à la hauteur des besoins et des attentes des agents quelle que soit leur implantation fonctionnelle et géographique.

Pour **FO FINANCES 62**, il ne suffit pas que les ministres disent qu'ils sont attachés à l'action sociale, il faut également qu'ils le prouvent !

Face aux difficultés croissantes rencontrées par les agents dans leur quotidien, **FO FINANCES 62** revendique une réelle politique d'action sociale au croisement de la vie professionnelle et extraprofessionnelle qui permette d'améliorer les conditions de vie de tous les agents, actifs et retraités.

FO FINANCES 62 refuse toute tentative de co-gestion et d'individualisation des prestations et d'instrumentalisation de l'action sociale au profit de la gestion des ressources humaines.

Enfin, Mme la Présidente, nous nous étonnons d'apprendre qu'il a été annoncé au cours d'une autre instance le recrutement d'un médecin de prévention en remplacement du Docteur MALONE. Vous vous étiez pourtant engagée à tenir informés les délégués en CDAS sur ce sujet. Nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle mais il reste un second poste non pourvu à ce jour pour, rappelons le, plus de 2 000 agents des MEF dans le département.

Les délégués **FO FINANCES 62** vous mandate sur ce sujet et souhaitent être informés en temps réel des suites données.

Les représentants FO FINANCES 62

Titulaires : Sandrine BONET, Yannig BOURGAIN, Sophie CLETON
Suppléants : Audrey JOLY, Gautier LEDOUX, Michaël MILLOT